Soulaines -SUR-AUBANCE-

Juin-Juillet 2023
n° 151

Les Infos

*« L'été s'impose et contraint toutes âmes au bonheur »*
*André GIDE (écrivain français 1869—1951)*

## Editorial

Chères Soulainoises, chers Soulainois,

L'été est la saison de la récupération. Pour ceux qui ne partent pas c'est l'occasion de bricoler, se détendre entre amis ou se reposer. Pour le respect de tous et la bonne cohabitation, il est important de préserver une ambiance calme, en dehors des créneaux autorisés pour les bruits de voisinage. Ceci vaut aussi pour les bruits festifs et les aboiements des chiens.
Comme l'an dernier, en cas de canicule, les personnes présumées sensibles seront suivies au moyen d'appels téléphoniques de la part du CCAS. Mais la vigilance de voisinage sera toujours la meilleure sécurité.
Bel été à toutes et à tous !

Le Maire, Robert BIAGI,
avec l'ensemble des conseillers municipaux

## Ecole

En raison d'une légère baisse des effectifs, l'Education nationale a décidé de fermer une classe de l'Ecole Nicolas Condorcet cette année. Les enseignements seront réorganisés en quatre classes de deux niveaux chacune, de la Petite Section de Maternelle au Cours Moyen 2 d'Elémentaire. Il ne sera pas possible cette année d'accueillir les enfants de Très Petite Section, avant l'âge légal de la scolarisation obligatoire, soit 3 ans.

## Déclarations obligatoires

Il est rappelé que la déclaration des travaux de bâtiment ou d'aménagement extérieur est obligatoire.
Ils ressortent selon l'ampleur de la Déclaration Préalable ou du Permis de Construire. Il est nécessaire de déclarer les travaux, même anciens, pour s'assurer qu'ils sont autorisés par le Plan Local d'Urbanisme. Dans le cas contraire, un constat de non-conformité ou même une obligation de démolition pourrait être prononcée, soit à la constatation des faits soit à l'occasion d'une vente.

## Voirie

Divers travaux ont eu lieu sur la commune au début de l'été : réfection des routes à La Chapelle et aux Maisons neuves, et finitions à La Grolière.
Un curage de fossés et des buses d'entrées de champs a été réalisé à l'Ecotière par la société AMA.

## Bibliothèque

La bibliothèque de Soulaines a pris ses quartiers d'été du 17 juillet au 15 août.
Les dernières acquisitions seront disponibles dès la réouverture, le mercredi 16 août.

Belles lectures !

Les bénévoles de la bibliothèque

## Soulaines fait sa rentrée !

Le premier weekend de septembre, une animation villageoise, campagnarde et festive sera proposée sur 24 heures avec diverses animations qui seront détaillées dans le prochain numéro.
Le samedi soir, sur la place de l'église avec fond musical, buvette et *foodtruck*, animations et exposition, les Soulainois partageront un repas avec des mets qu'ils auront eux-mêmes apportés. Avec tous les âges, ensemble, faisons village !

## Accueil de loisirs

Après la fermeture annuelle du 31 juillet au 18 août, l'équipe d'animation accueillera de nouveau les enfants à partir du 21 août, pour des activités jusqu'à la rentrée scolaire. A noter que l'accueil sera fermé le vendredi 1er septembre, qui sera une journée de préparation de l'année pour l'équipe d'animation.

## Adolescents

La nouvelle activité proposée aux adolescents combine des temps de rencontre et de détente avec les jeunes de Mûrs-Erigné, et la préparation d'un séjour co-construit par les jeunes et l'animateur.
Une nouvelle dynamique Jeunesse s'élance, grâce à notre animateur Victor TAVEAU.
Contact : aej.anim2@soulaines-sur-aubance.fr

## Jeunesse

Entre 15 et 30 ans, le doute s'installe parfois à la fin d'une formation ou au moment de certains choix…
Le *Relais Infos Jeunes* est là pour apporter des idées et des contacts utiles pour se relancer, accéder à ses droits, et connaître des « bons plans » réservés aux jeunes !

## Soulaines -SUR-AUBANCE- Comité de jumelage

*Nous n'accueillerons pas nos amis allemands comme envisagé du 27 au 30 octobre 2023, ils ont annulé leur voyage faute de financements. Ils avaient prévu d'encadrer ce séjour à Soulaines par une visite de découverte, sur le trajet, des institutions européennes en Alsace et au Luxembourg. Ce programme avait motivé des inscriptions mais généré des charges lourdes en bus, nuitées, restauration et visites qui n'ont pu être couvertes, les financements escomptés n'ayant pas été confirmés. C'est une grande déception pour eux et aussi pour nous. Il est cependant prévu de reporter ce voyage en 2024 sur une date qui restera à déterminer.*

## ACIC : Inscriptions saison 2023/2024

L'ACIC tiendra sa permanence pour les inscriptions des nouveaux adhérents le samedi 2 septembre de 10h à 12h à la salle des Associations. Elle propose huit ateliers. Les informations sont disponibles sur le site communal, à la rubrique « Actualités »

## Sécurité routière

Les travaux de sécurisation de la circulation routière vont continuer, sur plusieurs sites, soit en maîtrise communale soit en coordination avec Angers Loire Métropole et avec les services départementaux : Malnoue, Ecole, Grand Soulé, Cortequisse, Grolière, Marzelle…

L'aménagement à la Mare Biotte, attendu, dépend de décisions de la commune de Saint Melaine-sur-Aubance et de la Communauté de Communes Loire-Aubance.

## Conseils municipaux des 3 et 17 juillet 2023

Principales décisions :
- restauration d'un bâtiment pour créer une Maison d'Assistantes Maternelles (choix du maître d'œuvre et demande de subvention)
- restauration de l'Espace Tilleul (commande de travaux)
- services Enfance (actualisation des règlements et tarifs)
- déclarations de travaux pour deux abris à vélos à l'école et pour un petit aménagement près de la bibliothèque

**Prochain Conseil municipal le 28 août 2023 à 20 heures à la Grange aux Dîmes**

Séances publiques - Comptes-rendus sur le site internet communal www.soulaines-sur-aubance.fr

## Evolution du centre-bourg

Chacun peut constater l'évolution depuis des années vers un village dortoir dépourvu de l'animation et des services attendus par tous. Face à ce problème, la municipalité mène un travail de fond depuis 2020, pour dynamiser le centre bourg. Il s'agit de faire venir ou de créer les services et les types d'habitat manquants.

Une analyse de l'existant et des besoins a été menée, par enquête auprès des habitants et par comparaison avec d'autres communes. Pour disposer de terrains attenants et suffisamment étendus, des achats de terrains et de bâtiments ont été faits. Ces étapes se terminent.

Le CAUE, organisme public au service des collectivités, a été chargé de réfléchir aux orientations possibles pour agencer les espaces disponibles. Une première restitution a été faite le 1er juin devant les élus. La suite de l'étude est attendue pour début 2024.

Les principes d'aménagement pourront être fixés et ils s'imposeront aux investisseurs intéressés, garantissant ainsi des propositions harmonieuses et adaptées aux besoins de la population.

## Chantiers de bâtiments

Certains projets de travaux n'attendront pas les résultats de l'étude d'urbanisme, étant jugés incontournables.

Fin 2022, un L*ocal de stockage communal et associatif* a été mis en service. Il a fait depuis la preuve de son utilité.

La rénovation de l'*Espace Tilleul*, derrière la bibliothèque, va débuter avant la fin de 2023, pour y accueillir un petit marché et une salle à usages multiples.

En 2024, la maison située sur la place sera convertie en *Gîte communal*, pour accueillir des visiteurs, des classes vertes... ou les utilisateurs de la salle Cortequisse !

Egalement en 2024, la maison du 21 rue de l'Aubance sera convertie en *Maison d'Assistantes Maternelles*.

La rénovation énergétique de l'Ecole est à l'étude, pour faire face au froid de l'hiver, mais aussi aux périodes de chaleur plus intenses et plus fréquentes.

## Fête des voisins

En prévision des averses, la *Fête des voisins* du lotissement du Clos des Grands Prés s'est tenue dans la cour de la bibliothèque. Bonne humeur, victuailles partagées, jeu de palets et autres ont permis ce très bon moment le 10 juin.

## Retour sur… la Soulainoise

*Le samedi 17 juin, notre fête locale La Soulainoise s'est déroulée près du Local pour tous pour la deuxième année consécutive. Les Soulainois ont répondu présents l'après-midi pour les activités (belote, pétanque, molky). La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive avec plus de 240 repas vendus. La descente aux flambeaux a été rythmée par la Fanfare de l'Aubance.*

*Merci à tous les présents à cette soirée, aux bénévoles pour leur aide précieuse et aux membres du Bureau.*

*Vous souhaitez nous aider ? Contactez-nous via les réseaux ou sur l'adresse cdf.soulaines49@gmail.com*

## Vide greniers : annulation

*Chers Soulainois et Soulainoises,*

*Nous sommes au regret de devoir vous annoncer l'annulation du vide-greniers de cette année prévu en septembre prochain. Même si nous pouvons compter sur une poignée d'irréductibles bénévoles (que nous remercions infiniment de leur aide sur chaque événement), nous manquons de bras pour assurer l'évènement.*

*L'Assemblée Générale se tiendra le 3 novembre 2023 Salle Cortequisse. Elle est ouverte à tous et toutes, et permet d'intégrer le Comité des Fêtes comme bénévole ou membre du Bureau. Contact : cdf.soulaines49@gmail.com ou 06.75.37.45.83 ou 06.71.65.31.41.*

*Le Comité de Fêtes de Soulaines sur Aubance*

## Arbres remarquables

Au cours de l'été 2022, un inventaire participatif a permis aux habitants de proposer les arbres remarquables et dignes d'une protection. La commune se distingue avec 55 arbres signalés. Des experts ALM ont évalué ces propositions et rendu leurs conclusions le 19 juillet 2023.

Ce travail sera discuté en réunion publique à l'automne, pour fixer la liste définitive de nos arbres remarquables.

## La rubrique « En berdassant… » est en vacances, mais une contribution inspirée comble ce vide, en célébrant un lieu connu de tous… merci !

*A Soulaines, il fait bon dormir longuement parmi les fleurs.*

*Dans le temps arrêté, les nôtres se laissent taquiner par les herbes folles.*

*Ils effeuillent la marguerite, rougissent sous les valérianes,*

*Dansent parmi les graminées, s'illuminent sous les escholtzias d'or.*

*Autant de fleurs pour taquiner le marbre, la terre ou la pierre,*

*Autant de fleurs pour chacun, tel un bouquet de souvenirs réchauffés par l'été.*

*Texte : Catherine Malard - 25 juin 2023*

## Arrêt de bus

Le nouvel aménagement au carrefour de La Marzelle est terminé. Il permet l'arrêt et l'accès aux autocars à l'écart des voies, y compris pour les personnes à mobilité réduite grâce au quai surélevé.

Les traversées piétonnes sont désormais bien dégagées et visibles des automobilistes. Les passagers attendent à l'écart des voies mal éclairées et peuvent profiter de l'abri en cas d'intempéries.

Un garage à vélos fermant à clé permet de laisser les cycles en sécurité (il sera doublé si la fréquentation le nécessite). Quelques stationnements permettent aux parents automobilistes d'attendre les scolaires.

L'apport volontaire d'emballages recyclables est déplacé en bord de route, à l'écart de l'abribus et plus facilement accessible pour les usagers et pour le camion-benne.

Une base d'embellissements est mise en place par la commune, la végétalisation viendra en fin d'année avec des végétaux nécessitant peu d'eau et d'entretien.

L'aménagement a été réalisé par le service *Transports* d'ALM en concertation avec les services *Voirie* et *Déchets,* et avec les élus et les agents communaux.

Les risques d'accidents corporels sont ainsi réduits, mais la commune continue à travailler avec le Département et ALM pour améliorer encore la sécurité de circulation en d'autres points de la traversée de La Marzelle.

## Qui Que Quoi … Soulainois ?

*Vous aviez reconnu, certainement, que le QQQ de mai désignait… la Fanfare de l'Aubance !*

*Depuis 1875, elle amplifie nos émotions et nous fait vibrer à l'unisson. Ses notes se font graves pour la solennité des commémorations officielles du 8 mai et du 11 novembre. Elles se font joyeuses et légères pour lancer la fête locale et accompagner le défilé aux flambeaux des enfants !*

*Souvent escortée d'uniformes, elle déploie comme eux les rubans, bretelles et pompons, mais aussi la peau, le bois et le métal des instruments qui la rendent reconnaissable.*

*Du souffle des lèvres et de l'habileté des mains, jaillissent la musique et l'émotion. Qu'il pleuve ou qu'il vente, elle est présente. Au complet ou en petite formation, elle s'adapte à la situation.*

*Elle est aussi généreuse pour le public qu'elle régale a repetita, et accueillante pour ceux qu'elle accueille en son sein et élève au rang de musicien, en les prenant tous, femmes ou hommes, jeunes ou plus anciens, tels qu'ils sont, s'ils veulent en être.*

*Appréciée et incontournable, la Fanfare de l'Aubance est notre fanfare locale, et c'est une chance !*

*Vous aimez le Qui Que Quoi ? Proposez donc une devinette à l'adresse communication@soulaines-sur-aubance.fr*

## Et si on cohabitait ?

Certains étudiants rencontrent de grandes difficultés pour se loger dans l'agglomération d'Angers. Parfois réduits à des hébergements de fortune, ou même à la rue, il risquent l'échec ou l'abandon de leur projet de formation.

Simultanément, des personnes âgées occupent seules des habitations trop grandes, s'y ennuient ou éprouvent des difficultés pour leurs déplacements ou certaines tâches.

Accueillir chez soi un jeune en formation, en contrepartie de petits services et d'un peu de compagnie, peut être une solution profitable à l'un et à l'autre, dans un esprit d'entraide et d'ouverture.
La cohabitation intergénérationnelle permet de partager, bien plus que l'habitat !

Association *Un temps pour toit* - 02.40.29.14.82
Pôle associatif, 17 rue de Jérusalem 49100 Angers

## Haies, bernes et fossés

Selon les lieux, la gestion des voies revêtues dépend de la commune, d'Angers Loire Métropole ou du Département. Mais la commune est le seul interlocuteur à contacter pour tous signalements, qui seront transmis si nécessaire.

L'entretien des abords des voies a changé, afin de respecter les cycles reproductifs de la végétation et des animaux qui y nichent. Le fauchage des bernes est moins ras et moins fréquent. La seconde passe est faite en juillet uniquement là où la visibilité le nécessite (intersections). Le débroussaillage des accotements et des haies sera fait lors de la troisième passe en octobre.

## Se cultiver et se distraire

Ouverte à tous, l'*Université Angevine du Temps Libre* est une association ouverte à tous les seniors (dès 45 ans !) sans critère d'étude ni de diplôme. Elle propose plus de 300 activités chaque année, ainsi que des conférences, des voyages et une bibliothèque, pour se maintenir intellectuellement en forme, se distraire et passer des moments de convivialité. Elle est aussi un lieu de bénévolat pour ceux qui contribuent à son fonctionnement.

UATL - 14 rue Poquet de Livonnières - 49001 Angers
02.41.88.96.41 - www.uatl-eca.fr

## Agenda 2023

| Dates | Évènements |
|---|---|
| Du 4 au 22 septembre | **Portes ouvertes La Constantinière**<br>Logis de La Constantinière à Soulaines<br>*de 9h à 11h30 et 14h30 à 18h* |
| 2 septembre | **ACIC : Inscriptions pour la saison 2023/2024**<br>Salle des associations –Mairie<br>*de 10h à 12h* |
| 2 septembre | **Transhumance des brebis** à 16h<br>**Repas villageois** sur la place avec animations<br>*de 18h à minuit* |
| 3 septembre | **Marché local et artisanal**<br>dans le bourg de Soulaines, près de L'Union<br>*de 10h à 17h* |

## Informations pratiques

Mairie : accueil du public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h00 à 17h30 (fermé les samedis).
02.41.45.30.21 - mairie@soulaines-sur-aubance.fr - www.soulaines-sur-aubance.fr - panneaupocket.com
Bibliothèque : 02.41.44.29.72 - biblio@soulaines-sur-aubance.fr
Ecole (direction) : 02.41.45.72.08
Relais Petite Enfance à Mûrs-Erigné : 02.41.66.38.91
Accueil de Loisirs Sans Hébergement : aej.direction@soulaines-sur-aubance.fr
Cabinet infirmier : 02.41.45.32.93
Presse : Monique THIOU 06.29.99.85.22 (*Courrier de l'Ouest*)
Gérard ROBIN 02.41.57.70.27 (*Ouest-France*)
Grange aux Dîmes : grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr
Accueil périscolaire : 02.41.57.63.98 et 06.08.01.61.62
Centre Social des Ponts de Cé : 02.41.79.75.72
Transport solidaire : 02.41.45.30.21
Aide sociale : ccas@soulaines-sur-aubance.fr
Aide à domicile : Mme DIMA : 06.16.16.72.37
Articles, brèves, informations… pour ***Les Infos*** : communication@soulaines-sur-aubance.fr

NOTA : Les textes proposés par des rédacteurs non communaux sont mis entièrement en italique et retouchés si besoin pour la mise en page.

*Ce journal est réalisé sur papier éco label environnement. Responsable de publication : Robert BIAGI, Maire. Edité le 24 juillet 2023*

Soulaines -SUR-AUBANCE-

Juin-Juillet 2023
n° 151
(feuillet supplémentaire)

Les Infos

Le déplacement des personnes n'est pas toujours aisé lorsqu'on habite en commune excentrée ! Cet été, l'offre de transport par autocar évolue, et elle s'améliorera encore à partir du 4 septembre avec le retour aux horaires d'hiver. L'autocar concilie la sécurité, les économies et le respect de l'environnement.

## Se déplacer en autocar

Les **transports publics en autocar** sont organisés par Angers Loire Métropole sous la marque *Irigo*. A partir de septembre 2023, le transport scolaire vers Angers sera aussi sous cette marque (et non plus sous *Aleop*). Avec la mise en service des nouvelles lignes de tramway B et C, certains bus sont redéployés en périphérie. C'est ainsi que la fréquence de desserte est augmentée chez nous.

Les tickets et cartes d'abonnement sont disponibles selon diverses formules et prix selon la fréquence d'utilisation. L'achat dans le bus est aussi possible avec une carte bancaire sans contact. Voir www.irigo.fr

La **ligne 41** dessert Soulaines-sur-Aubance. Elle part de La Marzelle, passe par le bourg, puis près du centre commercial de Mûrs-Erigné (correspondance vers Les Ponts-de-Cé), puis emprunte la voie rapide vers Angers et la gare SNCF.

A partir des endroits les plus isolés, le service *IrigoFlex* permet de rallier l'arrêt le plus proche pour le prix d'un ticket. Renseignements et réservations : 02.53.57.72.41 ou irigoflex@titi-floris.fr

**En zones rurales, l'autocar est un moyen de transport des personnes sûr, économique et écologique !**

**Horaires d'été**
(8 juillet - 3 septembre)

Direction
### SOULAINES Haute-Marzelle

**DU LUNDI AU VENDREDI**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Gare routière Esplanade** | **07:45** | **12:30** | **16:30** | **18:30** |
| André Leroy | 07:52 | 12:37 | 16:39 | 18:39 |
| ESA | 07:53 | 12:38 | 16:41 | 18:40 |
| De Lattre | 07:56 | 12:41 | 16:44 | 18:43 |
| Allard | 07:56 | 12:41 | 16:44 | 18:43 |
| Clairière | 08:09 | 12:54 | 16:59 | 18:56 |
| Baudelaire | 08:09 | 12:54 | 16:59 | 18:56 |
| Princé | 08:11 | 12:56 | 17:01 | 18:58 |
| Baluères | 08:13 | 12:58 | 17:03 | 19:00 |
| Soulaines Centre | 08:15 | 13:00 | 17:05 | 19:02 |
| Le Tertre | 08:16 | 13:01 | 17:06 | 19:03 |
| Grolière | 08:17 | 13:02 | 17:07 | 19:04 |
| **Haute Marzelle** | **08:20** | **13:05** | **17:10** | **19:07** |

**SAMEDI**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Gare routière Esplanade** | **08:40** | **12:30** | **17:00** | **18:30** |
| André Leroy | 08:46 | 12:36 | 17:06 | 18:36 |
| ESA | 08:47 | 12:37 | 17:07 | 18:37 |
| De Lattre | 08:50 | 12:40 | 17:10 | 18:40 |
| Allard | 08:50 | 12:40 | 17:10 | 18:40 |
| Clairière | 09:03 | 12:53 | 17:23 | 18:53 |
| Baudelaire | 09:03 | 12:53 | 17:23 | 18:53 |
| Princé | 09:05 | 12:55 | 17:25 | 18:55 |
| Baluères | 09:07 | 12:57 | 17:27 | 18:57 |
| Soulaines Centre | 09:09 | 12:59 | 17:29 | 18:59 |
| Le Tertre | 09:10 | 13:00 | 17:30 | 19:00 |
| Grolière | 09:11 | 13:01 | 17:31 | 19:01 |
| **Haute Marzelle** | **09:14** | **13:04** | **17:34** | **19:04** |

Direction
### ANGERS Gare routière Esplanade

**DU LUNDI AU VENDREDI**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Haute Marzelle** | **07:05** | **08:30** | **13:25** | **17:45** |
| Grolière | 07:07 | 08:32 | 13:27 | 17:47 |
| Le Tertre | 07:09 | 08:34 | 13:29 | 17:49 |
| Soulaines Centre | 07:09 | 08:34 | 13:29 | 17:49 |
| Baluères | 07:12 | 08:36 | 13:31 | 17:51 |
| Princé | 07:15 | 08:39 | 13:34 | 17:54 |
| Allard | 07:26 | 08:54 | 13:45 | 18:05 |
| De Lattre | 07:27 | 08:55 | 13:46 | 18:06 |
| ESA | 07:28 | 08:57 | 13:47 | 18:07 |
| André Leroy | 07:31 | 09:00 | 13:50 | 18:10 |
| Paul Bert | 07:33 | 09:02 | 13:52 | 18:12 |
| **Gare routière Esplanade** | **07:38** | **09:07** | **13:57** | **18:17** |

**SAMEDI**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Haute Marzelle** | **08:00** | **09:30** | **13:30** | **17:50** |
| Grolière | 08:02 | 09:32 | 13:32 | 17:52 |
| Le Tertre | 08:04 | 09:34 | 13:34 | 17:54 |
| Soulaines Centre | 08:04 | 09:34 | 13:34 | 17:54 |
| Baluères | 08:06 | 09:36 | 13:36 | 17:56 |
| Princé | 08:09 | 09:39 | 13:39 | 17:59 |
| Allard | 08:20 | 09:50 | 13:50 | 18:10 |
| De Lattre | 08:21 | 09:51 | 13:51 | 18:11 |
| ESA | 08:22 | 09:52 | 13:52 | 18:12 |
| André Leroy | 08:25 | 09:55 | 13:55 | 18:15 |
| Paul Bert | 08:27 | 09:57 | 13:57 | 18:17 |
| **Gare routière Esplanade** | **08:32** | **10:02** | **14:02** | **18:22** |

## S'entraider

Le **Transport solidaire** est proposé depuis de nombreuses années par des bénévoles soulainois sous l'égide du CCAS. Il s'adresse à des personnes non autonomes pour leurs déplacements, pour des situations impératives telles que les rendez-vous médicaux ou les formalités administratives... Les déplacements d'agrément ne sont pas concernés. Une participation aux frais est demandée. Pour utiliser le service, ou pour devenir bénévole, contacter la Mairie en appelant le 02.41.45.30.21 ou écrire à accueil@soulaines-sur-aubance.fr

## Déchets, écoresponsabilité, incivilités

La gestion des déchets est l'affaire de chacun, nous sommes tous responsables de ce que nous produisons. Globalement les habitants de notre commune sont très respectueux des consignes données, cependant quelques cas problématiques nécessitent des petits rappels.

Il est interdit de se débarrasser des déchets de jardin (tailles et tontes) en les jetant par-dessus la clôture vers l'espace public ! Et de même, les déchets de toute nature ne doivent pas être déposés au sol à côté des conteneurs prévus à cet effet : s'ils sont pleins, on repasse plus tard ! On observe également des apports de déchets depuis d'autres communes, et des dépôts sauvages en bords de chemins ou dans les fourrés.

Ces divers comportements sont des pollutions de l'environnement, indéfendables et passibles d'amendes.

## Déchets fermentescibles ménagers et de jardin

Les *biodéchets* regroupent les restes d'assiettes et de cuisine, les déchets verts du jardin (tontes et tailles, vieux terreau) et tous les produits non recyclables qui se décomposent facilement (papiers et cartons souillés par de la nourriture, serviettes de table en papier usagées, couverts et touillettes en bois, cotons-tiges à tige en papier ou en bois…).

A partir du 1er janvier 2024, ces matériaux ne pourront plus être mis dans les sacs noirs d'ordures ménagères résiduelles (bacs verts) ; ils ne seront plus ni incinérés ni enfouis, et ils ne seront plus collectés par les camions-bennes.

En pratique, ils devront être gérés sur le territoire même des communes, par des solutions individuelles ou collectives. Le Maire Robert BIAGI participe à une commission spécialisée d'ALM, afin de bien suivre ce sujet.

Les décisions ne sont pas encore prises au niveau d'Angers Loire Métropole, mais les orientations sont déjà connues. Chaque commune devra trouver les solutions adaptées à sa situation. En zones urbaines, il sera fait appel aux composteurs de quartier et aux biobacs de pied d'immeuble, mais aussi aux composteurs de balcon et aux lombri-composteurs de cuisine. En zone rurale, la priorité ira certainement aux composteurs de jardin, aux lombri-composteurs (et aux poules !), et dans quelques cas aux composteurs de quartier.

A Soulaines-sur-Aubance, une information et une réflexion par quartiers sera proposée à l'automne.

## Écogestes pour l'eau

Après les événements climatiques sévères de 2022, Angers Loire Métropole sensibilise ses habitants sur les usages de l'eau. Depuis le 14 juin, des affichettes bien reconnaissables rappellent les actions pour réduire la consommation d'eau par les ménages dans les habitations.

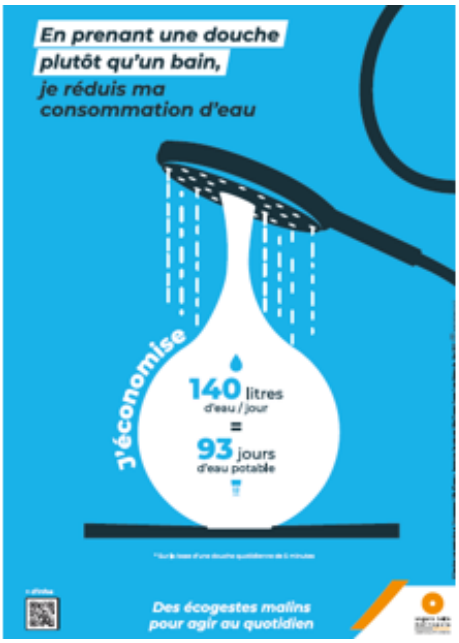

En campagne, ils est possible aussi de récupérer l'eau de pluie des descentes de toits, c'est bien connu et très pratiqué. Plus généralement, le principe est de retenir l'eau et de ralentir les écoulements, en évitant d'imperméabiliser les sols, en ne laissant pas les terres nues, en laissant un peu de végétation dans les fossés ; les infiltrations sont ainsi favorisées.

Enfin pour mémoire, il est interdit en tous temps de laver les automobiles au domicile ; seul est autorisé le lavage en installations agréées, avec jets haute pression, recyclage des eaux et traitement avant leur retour au milieu naturel.

*Ce journal est réalisé sur papier éco label environnement. Responsable de publication : Robert BIAGI, Maire.*